

0450840U
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE PAUL ELUARD
28 RUE CLAUDE DEBUSSY
45120 CHALETTE SUR LOING
Tel : 0238854505

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/11/2018

Réuni le : 29/11/2018

Sous la présidence de : Philippe Marion

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BIBRACTE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SORTIES BIBRACTE 2019

Sorties à BIBRACTE en 2019 (période à définir) pour un montant total de 2 590 €. Base 100 élèves de 6ème (4 classes) . Participation familles à 15 €/élève. Prise en charge par le FSE de 500 € sur le don global au collège de 1 500 € (le vote par le CA de ces sorties valant approbation du don du FSE) . Prise en charge par l'établissement du complément, soit 590 € sur la base d'un déplacement de 100 élèves, selon l'annexe financière jointe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0